

# Ils veulent sauver les arbres

**Urbanisme.** Une partie du bois de Rosendal, sur le territoire de la commune de Rouxmesnil-Bouteilles, fait l'objet d'un permis d'aménager. Des riverains, soutenus par des associations, s'y opposent.

Ils ont sorti les banderoles. Avec un message qui résume leur combat en quelques mots : « Gardons nos arbres, non au béton. » Jeudi après-midi, une trentaine de riverains et de militants d'associations de protection de l'environnement et de lutte contre le dérèglement climatique se sont retrouvés au pied de la résidence de Rosendal.

C'est sur cette parcelle de 8 600 m<sup>2</sup>, la numéro 49, située sur le territoire de la commune de Rouxmesnil-Bouteilles, à la limite de Dieppe, qu'un promoteur souhaite aménager un lotissement avec la bénédiction de la municipalité. Le permis a été accordé le 14 août. « C'est un espace boisé que nous souhaitons conserver. Il fait partie de notre environnement et il permet aussi d'atténuer le bruit de la circulation routière », résume **Emmanuel Delafontaine**, habitant de la résidence depuis 1994.



Le rassemblement des opposants a réuni une trentaine de personnes devant le bois de Rosendal. (Photos FW/PN)

## Cinq maisons à bâtir

Ces résidents ont cherché du renfort pour mieux faire entendre leur cause. Renfort qu'ils ont vite trouvé auprès de militants de la cause environnementale. « Nous les avons rencontrés lors du forum des associations début septembre, à Dieppe. Ils nous ont exposé leur problème et nous avons décidé de les accompagner dans leur combat », explique **Patrice Gand**, le fondateur d'Alternatiba Dieppe, jeune déclinaison locale de l'association nationale qui se présente comme « un mouvement citoyen pour le climat et la justice sociale ».

Cinq maisons pourraient être construites sur cette parcelle détenue par un propriétaire privé. Alors que les habitants et les militants manifestaient devant le bois, jeudi, des employés de la compagnie des eaux étaient déjà

sur place : « Ils font des relevés pour établir un devis de raccordement au réseau pour le propriétaire de la parcelle », explique **Philippe Vue**, porte-parole de l'association rouennaise Bouillons terre d'avenir, qui milite pour la préservation des terres agricoles « mais aussi les espaces boisés comme ici à Rosendal. Nous ne voulons pas de bétonnage à outrance. » Il annonce qu'un recours gracieux sera dans un premier temps envoyé au maire, pour qu'il retire le permis d'aménager. « Il faudra que tous les riverains lui écrivent, qu'une rencontre soit organisée ; et nous avons jusqu'au 15 octobre pour éventuellement contester devant le tribunal le permis d'aménager.. »

Les opposants au lotissement prennent exemple sur l'autre secteur, attenant, du bois de Rosendal : « Sur la partie dieppoise, la municipalité a fait des efforts d'aménagement et de gestion du massif fores-

tier avec des investissements importants. C'est un exemple à suivre alors que la commune de Rouxmesnil fait tout le contraire », insiste Patrice Gand.

Pour finir de convaincre, Alternatiba a dressé l'inventaire des espèces remar-

quables qui poussent sur le site : tilleuls, ormes hollandais, robiniers, châtaigniers, charmes... « Un patrimoine végétal à préserver absolument ! »

F. W.

## « CHALARA FRAXINEA »

Frédéric Weisz, l'adjoint au maire de Dieppe chargé de l'écologie solidaire, souligne, dans une réponse adressée à l'association Alternatiba à propos de la partie dieppoise du bois de Rosendal, « qu'il existe un projet de classement pour ce site remarquable, et qu'un travail d'inventaire par des naturalistes bénévoles est en cours en lien avec les élus, les services de la Ville et de l'Agglo ». L'élu fait néanmoins remarquer que certains frênes du bois de Rosendal sont atteints par le chalarax fraxinea, espèce de champignons pathogènes responsable d'une maladie dite « chalarose » ou « maladie du flétrissement du frêne ».

« Il est très probable que la Ville procède à l'abattage des arbres malades afin de limiter la propagation de ce mycélium et replante, à moyen terme, des espèces plus résistantes. »

## « Une zone à urbaniser »

**Jean-Claude Grout, le maire de Rouxmesnil-Bouteilles, ne croit pas à la sincérité des arguments écologistes des riverains.**

« Tout ça, c'est parce qu'ils veulent garder le parking qu'ils occupent depuis des décennies », assure-t-il. Ce que les habitants présents au rassemblement de jeudi réfutent. Les associations venues à leur rescousse insistent : « Cette histoire de parking, nous, on ne s'en occupe pas, c'est le bois qui nous intéresse ! »

Le maire estime qu'une grande partie du bois sera préservée : « Ce n'est pas dans l'intérêt du promoteur de couper les

arbres du talus qui limitent le bruit de la route. Seule une petite partie sera défrichée, quelques arbres et des broussailles. » Il rappelle que la parcelle n'appartient pas à la municipalité et qu'elle est située en zone constructible. « Il faut urbaniser cette zone pour faire venir des habitants. Les terrains disponibles ne sont pas si nombreux sur le territoire, et nous ne pouvons pas investir pour aménager et paysager le site et en faire un espace remarquable classé comme l'envisage la ville de Dieppe, sur le secteur qui lui appartient. »

Les défenseurs du bois estiment, eux, à 2 500 m<sup>2</sup> la surface qui sera défrichée.



L'autorisation d'aménager a été délivrée le 14 août.